

## Découvrez notre nouvelle rubrique sur les compteurs à budget !

15/01/2019



Les **compteurs à budget**, ces compteurs qui fonctionnent avec une **carte de rechargement**, sont source de **nombreux questionnements**, que ce soit au moment de leur **placement** ou dans leur **usage** au quotidien. C'est pourquoi nous avons **totalemment retravaillé notre rubrique « Compteur à budget »** en y ajoutant **plus d'une cinquantaine de fiches** !

Vous y trouverez des **informations** sur le placement du compteur à budget et son fonctionnement, mais aussi sur le compteur à budget dans des situations plus spécifiques : au moment du **déménagement** ou du **changement de fournisseur**, lorsque l'on bénéficie du **tarif social**, etc. :

- Est- ce normal de recevoir une facture de régularisation alors que j'ai un compteur à budget ?
- Comment le compteur à budget fonctionne-t-il avec un exclusif nuit ?
- J'ai remboursé mes dettes à mon fournisseur, puis-je faire désactiver mon compteur à budget ?
- Je suis client protégé, que se passe-t-il si je ne recharge plus mon compteur à budget pour l'électricité ?
- Vais-je être coupé si mon solde s'épuise pendant un jour férié ?
- Etc.

Vous trouverez également dans cette rubrique les informations sur les **changements législatifs concernant les compteurs à budget** qui entreront en vigueur à partir du **1<sup>er</sup> avril 2019**.

Vers la rubrique « **Compteur à budget** ».

Publié le 15 janvier 2019.